Gens du voyage et Roms : les boucs émissaires (le 2août 2010)

Dans sa hâte de faire oublier l'affaire Woerth-Bettancourt et de détourer l'attention des médias, Nicolas Sarkozy enfourche des thèses sécuritaires et xénophobes. D'une part, c'est une recette qu'il a déjà utilisée avec succès, et d'autre part il espère ainsi appeler à la rescousse l'électorat attiré par l'extrême droite. Mais cette fois-ci, il le fait avec une grande brutalité, car le temps presse ; et du coup, il commet de nombreuses approximations et inexactitudes qui décrédibilisent sa démarche. Citons quelques exemples.

Les gens du voyage et les Roms sont dans des situations radicalement différentes et les amalgamer est une erreur énorme :

- Les Roms viennent de Roumanie et de Hongrie où ils sont <u>plusieurs millions</u> à vivre de façon <u>sédentaire</u> (ils vivent en roulotte en France faute de mieux) dans des conditions miséreuses et en butte à une forte persécution. Ils sont finalement relativement peu nombreux à fuir ces conditions d'existence vers la France : 15 à 20 000, selon les estimations. Etant citoyens de pays en voie d'intégration à l'Union Européenne, ils ont le droit de venir en France. Ils peuvent être expulsés au bout de 3 mois si leurs ressources sont insuffisantes, mais l'employeur qui veut les embaucher doit payer une forte taxe!
- Les gens du voyage sont entre 350 et 500 000 en France et ont pour leur immense majorité la nationalité française depuis plusieurs générations.
 Rappelons que le nazisme les a pourchassés et exterminés au même titre que les juifs ou les homosexuels. Leur tradition est le voyage, même si une frange non mesurée a tendance à se sédentariser.

Les occupations illégales de terrains : depuis plus de 10 ans, la loi Besson impose aux communes de plus de 5000 habitants de construire un terrain d'accueil pour les gens du voyage. On devait ainsi arriver à 42 000 places de caravanes nouvelles, mais la mauvaise volonté de certains Maires (et de certaines populations sédentaires) a fait qu'il n'y en a eu que 20 000. Il y a donc un déficit de places. Comment, dans ces conditions, éviter des occupations illégales ?

La volonté affichée par Sarkozy d'expulser les gens qui sont en occupation illégale est donc contraire à la loi (les tribunaux refusent de prononcer des expulsions dans des communes qui n'ont pas de terrain d'accueil). D'ailleurs, il incombait bien à l'Etat de veiller à l'application de la loi. De plus, nous avons fait l'expérience en région nantaise de cette politique d'expulsion systématique : les familles Roms sont renvoyés d'une commune à l'autre, sans jamais pouvoir se poser. Cela ne les fait pas partir pour autant, parce qu'ils n'ont pas le choix. Mais le résultat, c'est que la scolarisation des enfants est devenue quasi impossible et que la situation de ces fammilles est inhumaine et indigne de nous.

Tout démontre que la répartition entre toutes les communes de l'effort d'accueil et d'intégration est la seule solution humaine et crédible.

Certains pourraient demander pourquoi la collectivité devrait dépenser de l'argent pour aménager de tels terrains. Mais alors, il faudrait aussi s'interroger sur le fait que l'etat et les collectivités dépensent <u>beaucoup d'argent</u> pour investir dans la construction de HLM ou dans les aides et les crédits d'impôts pour la construction de logements privés. N'est il pas équitable que les collectivités locales et l'Etat investissent <u>un peu d'argent</u> pour l'aménagement de terrains au bénéfice de cette population française qui a un mode de vie différent ?

Expulsions vers l'étranger et destitution de la nationalité française :

C'est la menace de Sarkozy pour les personnes d'origine étrangère qui commettent des délis. Mais que signifie « d'origine étrangère » pour les gens du voyage qui sont français depuis plusieurs générations. Sans doute pas plus que de dire que la famille Sarkozy est d'origne Hongroise ou la famille Baladur d'origine Turque. Et personne n'envisagerait leur expulsion, même s'il était démontré qu'il auraient fraudé sur le financement de campagnes électorales. Quant aux Roms qui sont d'origine européenne, le droit européen énonce qu'il ont parfaitement le droit de venir en France (sauf condamnation d'interdiction de séjour qui ne concerne généralement qu'un département ou une région).

Quant à la destitution de la nationalité française, qui ne pourrait concerner que des personnes ayant été naturalisées, cela laisse supposer que les crimes et délits ne sont le fait que des étrangers, et pas des français. Cela n'a, bien entendu, pas de sens et c'est contraire aux fondements de notre République : accorder la nationalité française à quelqu'un, c'est constater qu'elle le souhaite et que sa vie se déroule bien au sein de notre communauté nationale dans des conditions normales d'intégration. La France prend alors l'engagement de leur offrir des conditions favorables d'éducation et d'intégration et leur demande de respecter les règles communes. Ce constat ne peut pas être remis en cause, même si, comme pour les français « d'origine », certains vont commettre des délits qui devront être sanctionnés. Mais comment les rejeter vers un pays dans lequel ils ne vivent plus et auquel ils n'appartiennent plus depuis plusieurs années (sinon, on aurait refusé la naturalisation qui est un processus assez long) ?

C'est encore un ameçon sarkoziste pour l'électorat attiré par l'extrème droite.

Le contrôle fiscal :

Cela ne peut, bien entendu, pas concerner les Roms qui sont très pauvres. Mais, regardez ces gens du voyage dont certains ont de grosses caravanes et de grosses voitures! On va leur envoyer 10 contrôleurs des impôts!

Car l'urgence est bien là. Les magots illégaux sont dans les grosse caravanes des gens du voyage, et pas chez nos riches, comme certains auraient voulu le faire croire. Car nos riches sont vertueux, et il ne leur viendrait jamais à l'esprit de planquer 65 million € dans des comptes en Suisse, ni de posséder clandestinement une île aux Séchelles. Et ils n'auraient même pas l'idée d'acheter la sympathie de responsables politiques par des dons importants en liquide, dépassant les 7500€ autorisés. Et d'ailleurs, le Trésorier d'un grand parti politique de droite n'aurait jamais accepté de tels dons illégaux et n'aurait jamais suggéré l'embauche de sa femme par ces riches pour gérer leur fortune.

Il est donc bien urgent de détourner 10 contrôleurs du contrôle de nos braves riches pour aller contrôler ces profiteurs de gens du voyage!

On croit rêver ...!